

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Cadre de Santé
Emploi	Cadre de Santé
Métier	Cadre de Santé
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0343 –Service commun Pôle PEA
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2580.- Unité d'Hospitalisation Brève Ados UF 2664 – Mouv-ados Equipe Mobile

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le cadre de santé est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du cadre supérieur de santé assistant du chef de Pôle et du Coordonnateur général des soins.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100% avec repos fixes
- Cycle hebdomadaire : 38h20 soumis au Forfait cadre
- Amplitude horaire : 6h30 – 22h00
- Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, adaptable aux nécessités de service
- Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre de travail préfixé
- Congés pris dans le respect de l'organisation du pôle et programmés en lien avec les cadres du pôle au regard des règles de fonctionnement établies. A ce titre, il participe aux suppléances organisées au niveau du pôle.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

5.1. Caractéristiques du pôle PEA

Le Pôle de PEA a pour vocation la prise en charge des troubles psychiatriques et du développement des enfants et adolescents. Les Départements modélisés par le Projet de Pôle sont représentés par :

- La Périnatalité et Petite enfance (PPE)
- Trauma, Enfance, Troubles Anxieux des 6-12 ans (TETA),

- L'Adolescence et Psychiatrie transitionnelle (ADOS)
- Le Service Universitaire du NeuroDéveloppement Réhabilitation Intervention et Suivi des Enfants (SUNRISE).

Ces départements sont présents sur chacune des 5 Plateformes de soins extra hospitalières :

- Nord Rillieux
- Sud Lyon 8 Monplaisir
- Est Meyzieu
- Ouest Perrache
- Centre Villeurbanne

Des unités d'hospitalisation complète sur le site du CHV

- Flavigny
- ASAP Ados
- VAGUE
- UHBA
- MOUV'ADOS
- RAFT

5.2. Caractéristiques du lieu d'exercice

Au sein du Centre Hospitalier Le Vinatier, les dispositifs UHBA et MOUV'Ados s'inscrivent dans une logique de prise en charge intensive, mobile et coordonnée des adolescents en situation de crise.

L'UHBA (Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents) est une unité de 8 lits de court séjour destinée à accueillir des adolescents présentant une décompensation aiguë (crise suicidaire, rupture majeure, épisode thymique ou psychotique débutant). Elle propose une évaluation pluridisciplinaire rapide, une stabilisation clinique et l'élaboration d'un projet d'orientation adapté (retour au domicile, hospitalisation temps plein, suivi ambulatoire renforcé).

Le dispositif MOUV'Ados est une équipe mobile intervenant en amont ou en alternative à l'hospitalisation avec une stratégie de case management intensif. Elle vise à prévenir les ruptures de parcours en allant vers les adolescents et leurs familles, en lien étroit avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et éducatifs. Son action repose sur l'évaluation rapide, le soutien intensif à domicile ou dans les lieux de vie, et la coordination des acteurs afin de maintenir le jeune dans son environnement lorsque cela est possible.

Ces deux dispositifs contribuent à fluidifier le parcours de soins, réduire les hospitalisations prolongées et sécuriser les situations de crise dans une approche intégrée et territoriale.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités nécessaires pour assurer la sécurité des patients, la continuité et la qualité des soins dispensés dans les diverses unités dont il a la charge.

Le cadre de santé contribue à la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation des pratiques professionnelles au sein du pôle en lien avec les instances habilitées de l'établissement. Il développe une pédagogie d'intégration de la démarche qualité et de la gestion des risques aux pratiques soignantes. Il repère les situations à risques, propose et impulse les actions correctrices et, d'une manière générale, accompagne les équipes dans l'amélioration de leurs pratiques.

A ce titre, il est responsable :

- De l'organisation des soins.
- De l'application des prescriptions médicales.
- De la gestion administrative et logistique de l'unité.
- De la mise en œuvre des orientations prises par son pôle de rattachement

Il est référent professionnel et assure l'encadrement et l'animation des équipes placées sous sa responsabilité.

En collaboration avec le chef de service et le cadre supérieur de santé - assistant de chef de pôle, il participe à l'élaboration des projets d'unité de soins et veille à leur réalisation.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Ressources humaines et organisation des soins

Le cadre de santé s'implique dans le travail de lien nécessaire à la cohésion d'équipe et dans la dynamique de l'équipe pluridisciplinaire des différentes Unités Fonctionnelles de l'ensemble du Pôle. Il doit :

- Organiser et planifier la répartition des effectifs en fonction de l'activité et des contraintes de fonctionnement.
- Planifier annuellement la répartition des congés, RTT dans le respect de la note de service sur la gestion du temps de travail.
- Assurer la régulation des équipes
 - Programmer et animer les réunions
 - Animer une équipe et en assurer la régulation
 - Favoriser la communication entre les différents partenaires
 - Diffuser des informations adaptées et nécessaires au fonctionnement des UF
 - Gérer les aléas inhérents à l'activité et/ou aux fluctuations des effectifs
- Développer et entretenir un travail en partenariat avec le chef de service pour assurer le coportage des projets cliniques et de soins
- Promouvoir les compétences et évaluer les personnels :
 - Favoriser l'émergence des besoins de formation individuels et collectifs, en lien avec le service de formation continue et le cadre supérieur de santé de pôle en charge de la formation.
 - Favoriser le déploiement des dispositifs de formation institutionnels (tutorat, module d'impulsion des savoirs en psychiatrie, RAISOPSI, PTI...), pour les nouveaux professionnels.
 - Identifier les exigences du poste occupé, préciser les domaines de compétence des différentes catégories de personnel et veiller à leur bonne articulation en fonction des attentes institutionnelles et polaires.
 - Conduire l'évaluation du personnel
 - Susciter une réflexion sur les pratiques
- Piloter la construction des relations constructives avec les différents partenaires
 - Assurer l'interface avec les différents partenaires
 - Evaluer les marges de manœuvre possible au regard des contraintes institutionnelles ou nationales
- Assurer pour les unités l'organisation des stages et le suivi des étudiants au regard des politiques d'encadrement institutionnelle et polaire
 - Identifier les ressources pédagogiques de l'unité
 - Participer à l'organisation du parcours d'apprentissage des stagiaires
 - Désigner les collaborateurs ayant le plus de compétences en matière de tutorat
 - Etablir des relations avec les formateurs et les IFSI responsables de stage
- Mettre en place une organisation garantissant la continuité et la sécurité des soins au regard de l'activité et du dispositif global institutionnel
 - Contribuer à l'application des directives médicales et aux soins qui en découlent afin de garantir une activité clinique de qualité.
 - Concevoir des organisations dans la logique de la politique médicale du pôle et le respect des contraintes institutionnelles.
 - Superviser la planification des prestations au quotidien et faire appliquer les consignes médicales.

- Caractériser les situations, identifier les priorités, choisir les solutions adaptées en termes d'efficience et d'efficacité.
- Assurer la coordination des prises en charge entre les différents intervenants.
- Assurer l'articulation avec les structures d'amont et d'aval.
- Rendre compte à l'encadrement supérieur du fonctionnement des UF
- Garantir et évaluer la qualité des soins dispensés, de l'hygiène, du confort et de la sécurité des patients et du personnel.
- Veiller à la qualité de l'accueil des patients, de leur entourage, des différents professionnels et contribuer à leur information
 - Se rendre disponible pour recevoir, informer, accompagner les patients et leur entourage
 - Mettre en œuvre les conditions nécessaires au respect des droits du patient
 - Informer et faire respecter les règles de fonctionnement des UF et de l'hôpital
- Participer à l'élaboration du projet de soins de l'unité en collaboration avec l'équipe médico-soignante et veiller à sa réalisation.

7.2. Gestion administrative

- Assurer la gestion administrative de la structure en collaboration avec le/la CAP.
- Assurer la gestion du flux des patients, en amont et en aval de l'unité
- Veiller à ce que les éléments nécessaires à l'appréciation et à la valorisation de l'activité des unités soient correctement renseignés
- Mettre en place et assurer le suivi des moyens d'évaluation proposés par l'établissement
- Transmettre aux services concernés l'ensemble des éléments de traçabilité demandés
- Prévoir et gérer les budgets alloués.
- Evaluer et programmer les besoins en matériel, en maintenance.
- Anticiper et gérer les approvisionnements en fonction des besoins, dans le respect des bonnes pratiques et des modes d'utilisation des matériels
- Contrôler l'adéquation commande/livraison.

7.3. Gestion de la qualité et des risques

- Gérer les risques concernant les prestations de soins, repérer les situations à risque, conduire un plan d'action et faire participer l'équipe à sa mise en œuvre
- Veiller à la sécurité des personnes placées sous sa responsabilité (patients, famille, personnels, étudiants)
- Contrôler le respect des règles de sécurité et de traçabilité
- Veiller à la fiabilité des informations contenues dans le dossier de soins, ainsi qu'à leur transmission
- Transmettre les consignes, faire appliquer les procédures et les mesures correctives en termes de qualité et de sécurité : protocoles de soins, vigilances sanitaires, prévention des risques, sécurité des personnes et des biens, conditions de travail
- Conduire des démarches participatives d'amélioration continue de la qualité des prestations
- Assurer la diffusion, la mise en œuvre, la transmission et l'analyse des résultats des projets d'amélioration
- Contribuer aux études et recherches professionnelles et médicales

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Assurer la coordination du dispositif avec les autres centres existant au niveau régional et national
- Gérer et analyser les indicateurs de suivi des unités.

- Capacité de coanimation du réseau ville-hôpital.
- Conduire des projets pour le développement du lien ville-hôpital.
- Participer aux projets du pôle PEA, dans leur développement et leur mise en œuvre.
- Participer aux projets de recherche du pôle et s'assurer de leur mise en œuvre.
- S'inscrire dans des missions transversales au sein du Pôle et de l'établissement
- S'inscrire dans les groupes de réflexion institutionnelle, en être le représentant du pôle et assurer le retour à l'encadrement et aux équipes
- Soutenir et accompagner la recherche et l'innovation infirmière dans le cadre des missions universitaires du service
- Promouvoir la participation des soignants à des actions de communication.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Sens de l'autorité
- Capacités dans la gestion informatique et maîtrise des logiciels nécessaires
- Sens de l'organisation et des priorités
- Sens du travail en équipe et du travail en collaboration
- Sens de la délégation, du développement des compétences visant à l'autonomie des agents
- Capacités de réflexion, de positionnement et de mise à distance
- Capacités dans l'animation d'un réseau
- Capacité de disponibilité et de réactivité
- Capacités d'adaptation, d'anticipation et de régulation
- Capacité de structuration, de réflexion systémique des parcours de soins
- Capacité à s'approprier le projet d'établissement et à en mesurer les enjeux
- Capacité à mettre en œuvre les axes du projet médical du Pôle PEA.
- Aptitude à promouvoir et à conduire des projets
- Capacité pédagogique dans l'accompagnement des équipes, des étudiants et des partenaires du réseau
- Capacité à se situer à l'interface des différents interlocuteurs : patients, soignants, familles, entourage, partenaires extérieurs, administratifs et logistiques
- Intérêt pour la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Avoir une connaissance de la réglementation en vigueur
- Sens aigu de la mission de service public et de l'éthique professionnelle
- Faire preuve de rigueur dans les missions confiées
- Dynamisme et capacité d'initiatives dans son domaine de compétence
- Disponibilité et souplesse de fonctionnement
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Disponibilité et esprit de solidarité pour répondre aux besoins du Pôle et de l'institution.

9.1. Formation souhaitée

- Être titulaire du diplôme de cadre de santé, ou s'inscrire dans le processus de diplomation de faisant fonction de cadre de santé.

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience d'encadrement
- Expérience en milieu psychiatrique souhaitée

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance générale du domaine psychiatrique et spécifiquement celui de l’enfant et de l’adolescent
- Connaissance de la législation spécifique en psychiatrie

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT**Pôle Emetteur**

Pôle PEA

Modifications apportées par la nouvelle version

- Modification de la charte graphique
- Modification de l’organisation du pôle et de l’intitulé de l’unité
- Intégration de la responsabilité de l’équipe mobile Mouv’Ados

Rédaction

M. Benjamin GARNIER
Cadre supérieur de santé
Assistant Chef de pôle PEA

Mme Corinne BOUCHET-PAUL
Cadre supérieure de santé
Assistante Chef de pôle PEA

Vérification

Mme Elise BLONDELLE
Cadre Supérieure de Santé FF

Validation

M. Pierre-Hubert DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins